

Compte rendu de la CCP Non-titulaires RIN A Contractuels DAFU Contractuels HN68 10 juin 2015

La séance est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur des personnels d'encadrement, maritimes et contractuels.

Désignation du secrétariat adjoint :

La CGT-FSU assure le secrétariat-adjoint.

MUTATIONS PRONONCEES SUR LA LISTE DE 2^{ème} NIVEAU

Date d'effet : Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} septembre 2015, sauf accord entre les services sur une date différente.

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
HOVINE Laëtitia (CDI Art4)	DGEC	DGEC
LOUATI Sami (CDI Minefi)	CGDD	CGDD
PITARD Marc	DGITM	DGITM
VANDERVORST Alain (CDI Art4)	DGALN	DGALN

MUTATIONS PRONONCEES SUR LA LISTE DE 1^{er} NIVEAU

Date d'effet : Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} septembre 2015, sauf accord entre les services sur une date différente.

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
TUCHAIS Claude	DDT 49	DDT 49

QUESTIONS DIVERSES

Réductions d'ancienneté

Tous les agents bénéficieront au titre de l'année 2014 d'une réduction d'ancienneté d'1 mois, sauf ceux n'ayant pas donné satisfaction.

Sont exclus de ce dispositif d'attribution de bonification :

A – les agents au dernier échelon de leur catégorie, soit le 12^e pour les RIN 1^{ère} catégorie, le 10^e pour les RIN Hors catégorie, le 4^e échelon et l'échelon spécial pour les RIN de catégorie exceptionnelle ;

B – les agents radiés (partis à la retraite).

Retard dans les régularisations financières suite à déroulement de carrière

La CFDT a saisi la présidente suite aux retards de plusieurs mois que les agents subissent dans le cadre de la prise en charge financière suite à déroulement de carrière (changement d'échelon, promotion) ;

La CFDT a notamment insisté sur le manque de communication envers les agents et les services de gestion de proximité par le service en charge du volet financier (SG-GAP) et la nécessité d'y remédier...

En réponse, la présidente indique que des mesures correctives ont été récemment mises en œuvre par l'Administration pour amortir les délais. Par ailleurs, elle saisira la sous-direction GAP pour que soit recréé le lien nécessaire vers les services de gestion de proximité.

La CFDT vous demande de bien lui faire remonter les difficultés que vous pouvez rencontrer.
Nous serons très vigilants sur ce dossier en vérifiant que les propositions énoncées par la présidente soient suivies d'effet.

Dates des prochaines CCP

16 octobre 2015 (mobilité) – **3 décembre 2015** (promotions)

Sachez que les élu-e-s sont d'autant plus efficaces quand ils disposent d'éléments avant la CCP et même avant la pré-CCP promotions

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT :

Jocelyne BLASER.....	DREAL Midi-Pyrénées	05.61.58.55.43
Rémy BLANES	DGALN	01.40.81.25.01
Odile LASNIER	DREAL Aquitaine.....	05.56.24.84.79
Éric GANCARZ	CGEDD	01.40.61.79.23